

**Conseil d'administration  
Séance du 23 septembre 2024**

ACTE ADMINISTRATIF Acte 59/2024	QUESTIONS FORMATION Dispositifs de bourses et d'aides aux étudiants
------------------------------------	------------------------------------------------------------------------

Vu les articles L712-1 à L712-6, L712-6-1, L719-7 et L821-1 du code de l'éducation  
Vu l'avis de la Commission Formation et Vie Universitaire du 6 septembre 2024

Le Conseil d'administration approuve les dispositifs de bourses et d'aides à destination des étudiants :

- Bourses d'attractivité-Master MoBi 2024-2025 de la faculté des Sciences et Techniques

Document annexé.

A Saint Etienne le 24 septembre 2024  
Le Président du Conseil d'Administration,  
Président de l'Université,



Florent PIGEON

POUR : 27

CONTRE : 0

ABST : 0



## Bourses d'attractivité – Master MoBi 2024-2025

Le Master International de Bioacoustique (MoBi), programme unique de formation internationale et d'excellence d'un an entièrement dispensé en anglais, accueille des étudiants français et internationaux issus de formations académiques diverses : acoustique, éthologie, écologie, conservation biologique, évolution, neurosciences, informatique... L'objectif du programme MoBi est de fournir des connaissances et des compétences approfondies aux étudiants souhaitant accéder à une formation doctorale dans des domaines liés à la bioacoustique, ainsi qu'aux scientifiques ou aux consultants en environnement souhaitant intégrer la bioacoustique à leurs compétences.

Le master international MoBi correspond à une deuxième année du Master de Sciences du vivant de l'université de Saint-Etienne – parcours Bioacoustique. C'est également un parcours du Master International d'Acoustique co-accrédité entre l'Ecole Centrale de Lyon, l'INSA de Lyon, l'ENTPE (Ecole nationale des travaux publics de l'Etat) et l'Université Jean Monnet (UJM), depuis septembre 2022.

### Article 1 : Objet

Afin de continuer à faire fonctionner le programme et rester attractif auprès des candidats potentiels, et dans un cadre préfiguratif de la future Graduate School of Engineering, l'UJM met à disposition deux bourses d'attractivité de 5000 euros chacune pour la promotion 2024-2025. Les frais d'inscriptions sont inchangés pour les étudiants sélectionnés.

### Article 2 : Modalités financières

L'UJM versera aux étudiants sélectionnés une bourse de 5000 euros en cours de premier trimestre sous réserve de présence et de respect des règles du programme mentionnées dans l'accord signé par l'étudiant lors de son inscription. L'attribution et le versement de la bourse ne sont pas exclusifs de la possibilité pour les étudiants concernés de bénéficier d'autres financements, bourses d'étude ou de mobilité, et gratifications de stage, dans la limite des conditions fixées par ces dispositifs et leurs financeurs.

### Article 3 : Modalités de sélection des candidats

Ces bourses seront attribuées aux meilleurs étudiants, sans discrimination quant à la nationalité, la religion ou le genre des étudiants.

Les dossiers des candidats admis au MoBi sont systématiquement examinés courant Juillet par une commission constituée des co-directeurs du programme MoBi. Les dossiers sont évalués selon les critères ci-après :

- Parcours académique et son adéquation avec MoBi : 40%
- Réussite exceptionnelle (mobilité internationale, expérience professionnelle, etc) : 40%
- Motivation personnelle : 20%



MoBi donne accès à l'obtention du master national français en éthologie (parcours bioacoustique) ainsi qu'au Diplôme Universitaire de Bioacoustique Avancée de l'Université Jean Monnet.